

2468

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DE
L'ACTION SOCIALE ET DE
LA SOLIDARITE NATIONALE**

**BUREAU DE COORDINATION ET DE SUIVI
DES PROJETS ET PROGRAMMES**

TERMES DE REFERENCE

SEMINAIRE-ATELIER

**SUR LA DEFINITION ET LA MISE EN PLACE
D'UN SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE
COORDINATION STRATEGIQUES DES
POLITIQUES, PROJETS ET PROGRAMMES
DU MFASSN**

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le renforcement du Système National de Planification et l'amélioration des capacités d'absorption des financements alloués aux investissements publics constituent des objectifs stratégiques majeurs du Gouvernement.

Cette option s'est manifestée notamment à travers les directives **N°4, 6 et 7 du Conseil Supérieur du Plan** lors de l'examen du **9^e Plan de Développement Economique et Social le Mercredi 6 Juillet 1997**.

Par ailleurs, l'**Etude MEFP/GTZ sur le renforcement des capacités de planification des ministères techniques** réalisée en 1998 s'inscrit dans cette démarche et entend surmonter les sources de dysfonctionnement constaté au niveau de la fonction de planification dans les secteurs et qui se résument comme suit :

- le manque d'information pertinente sur le système national de planification (SNP) et partant une absence d'appropriation par les ministères techniques de ses procédures et outils.
- L'insuffisance de la coordination entre les structures qui, dans un même département instruisent différentes étapes du cycle de vie des projets et programmes ;
- L'inorganisation et le manque de leadership des structures administratives en charge de la fonction planification au sein des départements sectoriels ;
- La faiblesse de la dotation de ces structures en ressources humaines et en équipements fonctionnels.

C'est la raison pour laquelle, il a été retenu l'institutionnalisation de la fonction « **Politique-Planification-Evaluation** » au sein de chaque ministère technique par la mise en place de structures chargées d'assurer l'interface entre les différents partenaires internes et externes conformément aux missions ci-après :

- Piloter les études préparatoires aux politiques sectorielles ;
- Coordonner la formulation de la politique sectorielle ;
- Coordonner le suivi et l'évaluation des projets et programmes sectoriels ;

- Organiser et gérer les informations sur les politiques, programmes et projets du département.

Pour favoriser une mise en œuvre des recommandations de cette Etude, le MEFP a bien voulu apporter au MFASSN un appui nécessaire dans les domaines suivants : équipements informatiques, de reprographie et de communication, élaboration de manuels et formation spécifique de courte durée de ses cadres.

Dans le cadre de son Plan d'Action approuvé par le MEFP lors de la réunion tenue le **22 Décembre 1999** à la DCEF, il a été retenu l'organisation d'un Séminaire-Atelier sur la définition et la mise en place d'un **Système de Planification et de Coordination stratégiques des Politiques, Projets et Programmes du MFASSN.**

Il s'agira ainsi de favoriser une dynamique de réflexion pouvant aboutir à la définition et à la mise en place de cadres conceptuels de référence et de programmes d'action et d'investissement sectoriels consensuels entre les différents partenaires concernés. Le MFASSN avait à cet effet pris l'initiative d'organiser en 1997 avec la collaboration de la Direction de la Planification du MEFP, sur financement du PNUD, un atelier de formulation de sa lettre de Politique Sectorielle.

Le changement ministériel intervenu en 1998 avec les nouvelles missions assignées au MFASSN, le rattachement de la Direction de l'Action Sociale et de l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés n'avait pas permis de formaliser le processus de planification stratégique initié.

Le cadre institutionnel actuel se présente en effet comme sont :

◆ **Les services rattachés au Cabinet** que sont :

- Le Service de l'Administration et de l'Équipement (SAGE) ;
- Le Bureau de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (BCSPP) ;
- Le Centre National de Documentation et d'Information pour la Femme (CNDIF) ;
- L'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) ;

II.- OBJECTIFS VISES ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 – Objectifs Visés

2.1.1 – Objectif Global

L'objectif global visé par le **Séminaire-Atelier** est de « **Contribuer au renforcement du Système National de Planification et à l'Amélioration des Capacités d'Absorption des Financements alloués aux Investissements Publics dans le secteur** »

2.1.2 – Objectifs Spécifiques visés

- a) Elaborer la Lettre de Politique et le Programme d'Action et d'Investissements du secteur
- b) ~~Proposer un~~ ^{Proposer} un Système de Planification et de Coordination Stratégiques des Politiques, Projets et Programmes, doté de mécanismes et procédures consensuels.

2.2 – Résultats attendus

2.2.1 – La Lettre de Politique et le Programme d'Action et d'Investissement du secteur (2000-2005) élaborés et disponibles

2.2.2 – Un système de Planification et de Coordination Stratégiques des Politiques, Projets et Programmes doté de mécanismes et procédures conçu et mis en place par les différents partenaires.

III.- METHODOLOGIE

Le Séminaire-Atelier sera sous forme résidentielle et durera quatre (4) jours à Saly Portudal ou au Club Aldiana de Mbour.

Il sera de type participatif et regroupera tous les partenaires internes et externes du MFASSN, principalement les directions techniques du MEFP (DCEF, DP, DDI et DPS), la Société Civile (CONGAD, la FNGPF, la FAFS, le CNCR), les Bailleurs de Fonds concernés (GTZ, PNUD, Banque Mondiale, FNUAP, la BAD etc...).

II.- OBJECTIFS VISES ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 – Objectifs Visés

2.1.1 – Objectif Global

L'objectif global visé par le **Séminaire-Atelier** est de « **Contribuer au renforcement du Système National de Planification et à l'Amélioration des Capacités d'Absorption des Financements alloués aux Investissements Publics dans le secteur** »

2.1.2 – Objectifs Spécifiques visés

- a) Elaborer la Lettre de Politique et le Programme d'Action et d'Investissements du secteur.
- b) ~~Proposer un~~ ^{élaborer} ~~un~~ ^{un} ~~Système~~ ^{de} ~~de~~ ^{de} Planification et de Coordination Stratégiques des Politiques, Projets et Programmes, doté de mécanismes et procédures consensuels.

2.2 – Résultats attendus

2.2.1 – La Lettre de Politique et le Programme d'Action et d'Investissement du secteur (2000-2005) élaborés et disponibles

2.2.2 – Un système de Planification et de Coordination Stratégiques des Politiques, Projets et Programmes doté de mécanismes et procédures conçu et mis en place par les différents partenaires.

III.- METHODOLOGIE

Le Séminaire-Atelier sera sous forme résidentielle et durera quatre (4) jours à Saly Portudal ou au Club Aldiana de Mbour.

Il sera de type participatif et regroupera tous les partenaires internes et externes du MFASSN, principalement les directions techniques du MEFP (DCEF, DP, DDI et DPS), la Société Civile (CONGAD, la FNGPF, la FAFS, le CNCR), les Bailleurs de Fonds concernés (GTZ, PNUD, Banque Mondiale, FNUAP, la BAD etc...).

La méthode de planification par objectif ZOOOP sous la conduite de deux (2) Experts, sera utilisée, afin de favoriser une pleine participation des acteurs.

Les travaux se feront en séances plénières et en commissions thématiques pour un approfondissement des questions à traiter et leur validation séquentielle.

A cet effet, un agenda journalier et des Termes de Référence pour chaque séance, seront proposés par l'équipe des Experts retenus.

Toutes les dispositions techniques seront prises pour l'atteinte de produits attendus des participants.

Dans ce cadre, il sera fait recours à des supports techniques modernes tels que Ecran Géant, Rétro-protecteur, Flushanp et autres moyens applicables en méthode de planification participative ZOPP.

Un accent particulier sera mis sur des séances préparatoires entre l'équipe des Experts, les directions et projets, et les bailleurs de fonds concernés, afin de garantir toutes les conditions de succès du Séminaire-Atelier.

A cet effet, une exploitation de la documentation relative aux conclusions et recommandations des ateliers organisés dans le passé par le MFASSN et le MEFP ainsi que les études récentes (Etude ACIDI et GTZ sur le Renforcement des Capacités du MFASSN) et le modèle PDIS en matière de planification et de coordination stratégiques sera privilégiée.

Tout au plus, il s'agira pour l'équipe des Experts d'identifier et de proposer en rapport avec le Bureau de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes du MFASSN tout les voies et moyens nécessaires pour assurer une Vision commune partagée des acteurs du secteur et favoriser leurs synergies au niveau des objectifs, activités stratégiques, groupes cibles, zone d'intervention et programmation financière.

L'équipe des Experts devra finaliser et soumettre à l'approbation des autorités, les produits attendus et le Rapport final du Séminaire-Atelier 5 jours après l'atelier.

IV.- BUDGET DU SEMINAIRE-ATELIER

Le budget tiendra compte des rubriques de dépenses attendues pour des rencontres de même nature ayant un caractère résidentiel, à savoir :

- **1.- Prise en charge de 38 participants en pension complète** pour 4 nuités suivant les conditions du bailleur de fonds (les représentants de ces derniers sont pris en charge par leur institution).

Soit : $38 \times 42\,500\text{F} \times 4 = 6\,460\,000\text{ F CFA}$

- **2. -Rémunération des 2 Experts :**

Soit : $50\,000\text{F} \times 2 \times 8\text{ Jours}$ (2 jours de préparation, 4 jours d'atelier et 2 jours de rédaction du Rapport) = **800 000F CFA**

- **3. -Bureautique :**

- **Fournitures** : Forfait = **100 000 F CFA**
(chemises, blocs notes, bics, marqueurs, papier.....)

-**Supports Techniques** : A Proposer par les Consultants et le BCS du MFASSN.

- **4. -Transport des participants :**

-Location d'un BUS = **100 000 F CFA**

TOTAL = 7 660 000F CFA